



Edito

Chers
Saints Martinois,



Il m'a semblé important de pouvoir communiquer avec vous de manière plus cadencée au travers d'un journal mensuel. Ce sera l'occasion pour nous de pouvoir vous présenter les avancées des projets en cours.

A l'avenir, cette gazette sera mise à disposition des associations lorsque celles-ci souhaiteront relayer des informations à destination de la population.

Elle nous permettra aussi de vous soumettre des enquêtes publiques, des programmes, ou des invitations.

Je profite également de cet encart pour vous dire que c'est à contre cœur que la fête d'été ne pourra avoir lieu de façon traditionnelle. Cependant, en lien avec le Comité des fêtes, nous étudions les modalités d'une réunion festive le samedi 11 juillet qui permettra aux St Martinois de se retrouver dans le respect des règles en vigueur actuellement.

Alexandre LAPEGUE

Passage de témoin

M. Alain LAVIELLE a épaulé et conseillé notre nouveau Maire, Alexandre LAPEGUE, sur les dossiers en cours, tant sur le plan administratif que sur le fonctionnement du conseil municipal. Nous souhaitons le remercier publiquement pour son engagement auprès de la population jusqu'au dernier moment.

1er Conseil Municipal

le 23 mai, la nouvelle équipe du Conseil Municipal a été mise en place.



Ancienne salle des fêtes

Cette enceinte rappelle beaucoup de souvenirs à de nombreux Saint-Martinois. Aujourd'hui, elle est insalubre et inoccupée, et ne peut rester en l'état. Prendre une décision sur son devenir est une priorité. Lors de notre campagne électorale, nous vous avons annoncé une enquête qui décidera de son avenir ; **vous trouverez ci-joint au format papier le document à retourner en Mairie pour le 15 juillet.**

Lutte Covid-19

Une commande a été passée auprès de MACS pour l'ensemble de la population âgée de plus de 10 ans. La communauté de communes n'a pas pu nous livrer la commande en intégralité. Les nouveaux élus de « Saint-Martin-de-Hinx, un village pour tous » et l'ancien conseil municipal ont œuvré ensemble afin d'organiser deux distributions dans vos boîtes aux lettres. Lors de chaque rencontre avec la population, les élus ont essayé de vous rassurer au mieux et de répondre à vos interrogations. **D'autres masques peuvent être fournis, n'hésitez pas à vous signaler ! (05.59.56.30.02)**



Votre nouvelle équipe



Maire : Alexandre LAPEGUE
1ère Adjointe : Laëtitia GIBARU
2ème Adjoint : Patrice LARD
3ème Adjointe : Magali CAZALIS
4ème Adjoint : Jean-Philippe BENESSE
Délégué : Jean-Marc GARAT
Délégué : Patrice DARRACQ
Conseillère : Charlotte NAIGLIN
Conseillère : Stéphanie AUDOIT
Conseiller : Éric BRAYELLE
Conseillère : Virginie VAN PEVENAGE
Conseillère : Stéphanie DE RECHNIEWSKI
Conseillère : Sandrine CARRERE
Conseiller : Bernard HIQUET
Conseillère : Sophie LAMBERT

Premières délibérations

La mise en place du nouveau conseil municipal s'est faite de manière progressive. Le 1er conseil a eu lieu le samedi 23 mai à huis clos, avec l'élection de M. le Maire et de ses adjoints.

Lors du 2ème Conseil Municipal du 02 juin, les commissions de travail ont été mises en place (voir ci-dessous) ; à ce jour, trois conseillers municipaux n'ont pas souhaité participer à ces instances.

Au cours de ce conseil a été votée une véritable redistribution des indemnités de fonction de chacun des élus.

Comme promis lors de la réunion publique, il est demandé aux citoyens souhaitant participer aux commissions en tant que membre consultatif, de faire acte de candidature sur le **feuillet joint et de le retourner en Mairie pour le 15 juillet**. Le travail des commissions va permettre de préparer les dossiers/projets pour présentation aux Conseils Municipaux.

COMMISSIONS MUNICIPALES



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Président :
Alexandre LAPEGUE

Vice-Présidente :
Laëtitia GIBARU

Conseillers Municipaux :
Stéphanie AUDOIT
Virginie VAN PEVENAGE
Jean-Philippe BENESSE
Magali CAZALIS
Stéphanie DE RECHNIEWSKI
Patrice DARRACQ

Membres extérieurs :
Régine MAISONNAVE
Françoise ROBINEAU
Isabelle CARRERE
Marie-Danielle GUIOSE
Josiane LEQUITTE
Arnaud DE VIVIES
Elodie GARAT

Le CCAS met en œuvre les solidarités et organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrantes de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Pour cela, il possède une double fonction : Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale et dispenser l'aide sociale facultative.



Un fil info de l'actualité du village a été créé via une page Facebook afin d'informer les Saints Martinois des dernières actualités.

Site internet en cours de mise à jour. Vous pourrez ainsi retrouver toutes les informations sur le service public proposé par la commune.
www.saintmartindehinx.fr

Confinement

Après les élections et durant cette crise sanitaire, les élus de la liste « *Saint-Martin-de-Hinx, un village pour tous* » n'ont pu prendre leurs fonctions en temps voulu ; ils ont néanmoins commencé, avec des moyens adaptés à la situation (visio-conférences), à faire avancer les projets annoncés lors de notre campagne électorale.

Médiathèque

La médiathèque va subir une rénovation suite à un dégât des eaux provenant du toit ; le sol et les peintures sont à refaire. Vous pourrez continuer d'accéder aux services de la médiathèque et de la poste dans la salle socio-culturelle du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30. Nous vous informerons de l'avancée des travaux lors de la prochaine édition.



Intermarché

Le 22 Juin, M. Le Maire a rencontré le directeur du développement d'Intermarché Sud-Ouest pour la construction d'un « Intermarché Contact » avec station service, dépôt de gaz, laverie automatique et station de lavage. La réalisation de l'ouvrage devrait se faire au deuxième semestre 2021.

Voirie

Les travaux de réfection de l'assainissement collectif ont été achevés au mois de mai. La stabilisation du sol nécessite une chaussée provisoire jusqu'à l'automne, période à laquelle elle sera refaite totalement.

Un nouveau projet de fleurissement du centre bourg et de l'école est en cours.



L'école

Pendant la crise sanitaire l'école est restée ouverte pour les enfants de soignants. Les autres ont pu suivre leurs enseignements à distance, ce qui leur a permis de ne pas décrocher et de continuer à progresser.

Il est important de saluer l'accueil et le service proposé par les enseignants et les personnels communaux.

Lors du dernier conseil d'école, Mme DIZZY a félicité l'implication de tous durant cette période difficile. Une fête de l'école sera organisée le Jeudi 2 Juillet avec des olympiades pour les enfants jusqu'à 15h suivi d'un goûter parents/enfants. La journée se terminera par une soirée grillades.



Vie des associations

Gym volontaire

La section SMBS GYM VOLONTAIRE a repris ses activités (Yoga, Cross Training, Stretching, Pilates, Tai chi, Randonnée pédestre) sur Ste Marie de Gosse et sur St Martin de Hinx depuis le 15 juin, selon ces modalités : Les séances se dérouleront par groupe de 9 personnes, et seules les premières inscriptions sont prises en compte (smb.gym.volontaire.40272@gmail.com). Naturellement, les participants devront se conformer aux protocoles sanitaires en vigueur. Le matériel de l'association ne devra pas être utilisé. Chaque adhérent devra donc amener et utiliser son matériel (tapis, brique, etc.). Il ne pourra pas disposer de vestiaires. Du gel hydroalcoolique et du désinfectant seront mis à disposition.

Maisons fleuries

Le concours est relancé. Le concours de maisons, balcons, commerces fleuris débutera mi-juillet. St-Martinoises, St-Martinois soyez créatifs, tous à vos outils de jardinage. Si vous ne savez pas quoi faire de vos anciennes plantes et arbustes, nous pourrions leur donner une seconde vie et embellir notre village. *Inscription bulletin joint.*

Employés communaux

Le conseil municipal a présenté ses projets aux employés communaux le vendredi 12 juin. Il s'en est suivi un temps d'échange autour des thématiques abordées.

Naissances du mois :

Gabriel, Pierre, André LARRE - 8 Juin

Décès du mois :

Jeannine, Marie, Marguerite DUFOURG née SAINT MARC - 24 juin



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Message du 18 juin 2020 lu par M. Le Maire



« Je m'apparaisais à moi-même, seul et démuné de tout, comme un homme au bord d'un océan qu'il prétendait franchir à la nage. »

Le 17 juin 1940, dans les airs, entre Bordeaux et Londres, Charles de Gaulle mesure l'ampleur de la tâche qui est devant lui alors que la défaite de la France est consommée, que l'armistice est demandé et que l'esprit d'abandon a triomphé.

En quittant le sol national, il choisit l'exception, il refuse l'abaissement.

Sur les rives de la Tamise, rien ne l'attend, ni troupe ni arme, ni navire ni avion.

En France aucune organisation ne s'apprête à soutenir son action. Tout est à bâtir.

Le Royaume-Uni offre à ce « naufragé de la désolation », la première de ses armes : les ondes de la BBC. Dans la matinée du 18 juin 1940, le général de Gaulle rédige des mots qui font corps avec notre histoire. Il est 18 heures lorsqu'il les prononce. Dans la soirée, ces paroles irrévocables franchissent la Manche et sèment les graines de l'espérance.

C'était l'Appel du 18 juin, c'était il y a 80 ans, jour pour jour.

Le général de Gaulle est la première voix à s'opposer publiquement à l'armistice et à expliquer pourquoi le combat doit se poursuivre. Il proclame que la défaite de la France n'est pas définitive car cette guerre est une guerre mondiale. Il lance un cri de ralliement à destination des militaires, des spécialistes, des ingénieurs... Enfin, il conclut par un message d'espoir. Il allume ce flambeau de la résistance dont la flamme allait grandir sans jamais s'éteindre.

L'Appel du 18 juin n'est pas le texte d'un soir, il est le début d'une épopée : celle de la France libre puis de la France combattante.

Peu l'ont entendu, seuls quelques groupes déterminés et quelques vaillants solitaires rejoignent Londres. Ils sont l'avant-garde de ceux qui refusèrent l'asservissement. La France libre n'allait pas cesser de croître. Les Français combattants se sont distingués et ont, partout, porté les armes de la France. Leurs succès et leurs sacrifices se joignent à ceux de la Résistance intérieure, à ceux de « l'armée des ombres ». Tant de destins communs pour un même combat : le refus de la collaboration et la libération de la patrie. Tant de femmes et d'hommes qui, aux heures les plus sombres, ont choisi de ne jamais renoncer.

De Gaulle n'entendait pas seulement remettre des Français dans la guerre mais bien y maintenir la France. En construisant une armée française, en organisant un Gouvernement, il préparait, au jour de la Victoire, la place de notre pays à la table des Vainqueurs et le retour de la République.

En cette année dédiée au général de Gaulle, nous nous souvenons de la force de son message.

Cet héritage demeure et, plus que jamais, « l'homme du 18 juin » constitue un élément de notre consensus national et une part de notre identité collective.

